

DEPARTEMENT DE LA MOSELLE



COMMUNE DE JOUY-AUX-ARCHES

PLAN LOCAL D'URBANISME

1^e Modification

Arrêté du Maire n°01/2017 engageant la modification du PLU, daté du 06 janvier 2017

8 - Avis de la Commission Départementale de Protection des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers



Document conforme à celui annexé à la délibération du Conseil Municipal de Jouy-aux-Arches en date du 26 avril 2018

APPROUVANT
la 1^e modification du Plan Local d'Urbanisme

Le Maire,
Patrick BOLAY